



ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE

Loi du 12 juin 2003

Conférence / Atelier



Cette rencontre prend la forme d'une information sur les nouvelles mesures et les sanctions inscrites dans la loi du 12/06/03 visant à renforcer la lutte contre les violences routières.

Elle met ensuite en perspective la législation actuelle l'histoire de la sécurité routière, les données de l'accidentologie en France.

Les chiffres démontrent que la prévention routière évolue de manière positive depuis plus de 35 ans. Les différentes causes d'accidentologie montrent ainsi aux participants que le comportement des conducteurs est en cause dans la plupart des cas.

Objectifs

- S'informer sur l'évolution de l'accidentologie en France
- Assimiler toutes les mesures visant à assurer une meilleure sécurité routière
- S'enquérir de la loi du 12 Juin 2003 et de son objectif
- Connaître les différentes circonstances aggravantes

Méthode / moyens

Conférence ou atelier proposant une méthode active avec des supports visuels.

Public

Jeunes conducteurs et adultes

En conférence : à partir de 10 personnes

En atelier : 20 personnes maximum

Durée

3 heures

Intervenant :

Formateur

Besoins

Selon la grandeur de la salle, l'intervenant devra être équipé d'un micro et d'un système d'amplification

Ordinateur + vidéoprojecteur

Contact

Madame Céline ALHERITIER, Directrice

01.30.76.18.14

alheritier.abc@gmail.com